

Extrait du El Correo

<http://elcorreo.eu.org/Le-refus-de-la-levée-d-immunité-parlementaire-du-general-Manini-Rios>

Le refus de la levée d'immunité parlementaire du général Manini Ríos

- Les Cousins - Uruguay -

Date de mise en ligne : vendredi 16 octobre 2020

Description :

Le refus de la levée d'immunité parlementaire du général Manini Ríos, un gouvernement qui couvre des crimes contre l'humanité démasqué...Association ¿DóndeEstán ?

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Paris, le 12 octobre 2020

Le refus de la levée d'immunité parlementaire du général Manini Ríos : un gouvernement qui couvre des crimes contre l'humanité démasqué



Dónde Están ? 12 oct 2020

Le 30 septembre, le sénat uruguayen a refusé la levée d'immunité parlementaire, demandée par la justice, de Guido Manini Ríos, ex-commandant en chef de l'armée et actuel sénateur du parti militariste d'extrême droite Cabildo Abierto, membre de la coalition qui soutient le président Lacalle Pou, élu en novembre dernier.

Manini Ríos n'aura donc pas à répondre de l'accusation qui pèse sur lui d'avoir occulté les aveux faits devant un tribunal d'honneur par des militaires coupables de crimes contre l'humanité commis pendant la dictature (1973-85).

Le soutien apporté à cette occasion par tous les partis de la coalition au pouvoir au chef du parti d'extrême droite est révélateur et gravissime. En cautionnant cet ancien général, destitué en mars 2019 pour ses attaques contre le pouvoir judiciaire et qui n'a cessé de revendiquer l'impunité des criminels de la dictature, responsables de tortures, d'assassinats, de vols d'enfants, de viols et de disparitions forcées, la majorité actuelle a choisi de couvrir les auteurs de ces atrocités et s'en est rendu complice.

Au cours du long débat sur la levée d'immunité, dont le résultat était annoncé, plusieurs sénateurs de la coalition gouvernementale ont fait preuve d'une bassesse et d'un mépris sans bornes vis-à-vis des victimes de la dictature. Ils ont aussi attaqué le pouvoir judiciaire d'une façon incompatible avec les règles démocratiques.

À l'abri de son immunité parlementaire, Manini Ríos multiplie les attaques contre les juges et procureurs chargés des dossiers de violations des droits humains. Son parti a déposé un projet de loi pour rétablir l'impunité des crimes contre l'humanité. Il propose que l'Uruguay ignore les arrêts de la Cour Interaméricaine des Droits Humains et tourne

le dos au système de protection internationale des droits humains. Confortés par le soutien du gouvernement, des militants de droite et d'extrême droite déversent sur les réseaux sociaux toutes sortes de messages de haine et des menaces contre les familles des victimes de la dictature et les défenseurs des droits humains.

Ce refus de levée d'immunité de l'ex-commandant en chef est aussi un prix à payer par le président Luis Lacalle Pour imposer sans entraves sa politique économique néolibérale, dont la « loi d'urgence » approuvée au mois de juillet par le parlement donne le cadre, en particulier répressif.

Cette loi limite les droits et les garanties des citoyens au nom de la « sécurité publique ». Elle autorise le port d'armes aux policiers et aux militaires retraités ; elle accorde une immunité à la police en élargissant la définition de légitime défense supposée ; elle crée de nouveaux délits qui pénalisent la protestation sociale et elle limite le droit de grève. Ces mesures avaient déjà été mises en place dans le passé par la dictature.

Un tournant majeur dans la vie politique uruguayenne est en train d'être pris ; il doit être dénoncé et combattu.

L'association ¿Dónde Están ? tire un signal d'alarme et appelle tous les défenseurs des droits humains en Uruguay et dans le monde à la vigilance et au combat, plus que jamais nécessaire, pour la Mémoire, la Vérité et la Justice.

Elle exige que le gouvernement assure au pouvoir judiciaire et aux institutions de défense des droits humains tous les moyens et les protections nécessaires à la poursuite des enquêtes concernant les crimes contre l'humanité et en particulier la recherche des disparus.

Elle refuse la dérogation de la loi interprétative de la loi de caducité de la prétention punitive de l'état et le rétablissement de l'impunité des crimes de la dictature. Elle rappelle que l'état uruguayen doit respecter tous les traités internationaux de défense des droits humains.

Non à l'impunité des crimes contre l'humanité ! Non à la complicité du gouvernement ! Plus jamais de terrorisme d'état !

Association ¿DóndeEstán ?

(Où sont-ils ?),

21 ter rue Voltaire, 75011 Paris dondestan.paris@gmail.com - <http://donde-estan.com> Facebook : DondeEstan Francia

*L'association ¿Dónde están ? Lutte depuis sa création en 1997 en France pour la Vérité, la Justice et la Mémoire et contre l'impunité des crimes commis par la dictature en Uruguay (1973-1985). Elle exprime et réaffirme sa solidarité avec les familles des disparus et avec toutes les victimes du terrorisme d'état en Uruguay et soutient les organisations qui les représentent. Elle soutient également les initiatives de ceux qui promeuvent l'application de la

Le refus de la levée d'immunité parlementaire du général Manini Ríos

justice aux responsables de violations des droits humains et de crimes contre l'Humanité commis pendant la dictature. Elle exige en particulier le respect du droit à la vérité et la continuité des enquêtes pour permettre à la société d'aujourd'hui et aux générations futures de retrouver la paix et l'harmonie et cela ne sera possible que par la construction d'une authentique mémoire sociale.